

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Attention cette version n°2 annule et remplace la précédente. Les modifications concernent le lot n° 1

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Université de Franche-Comté
Pouvoir Adjudicateur :
Madame la Présidente
1, Rue Claude Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.66.59.02
Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché : **CREATION D'UNE SALLE BLANCHE MODULAIRE**

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° [24.012 du 28/08/2024](#)

Classification CPV :

Les fournitures, objets du présent marché, répondent au code CPV suivant :

45214631-2	Travaux d'installation de salles blanches
39181000-4	Paillasses de laboratoire
35113300-2	Installations de sécurité
39714000-0	Hottes de ventilation ou de recyclage

Lieu d'exécution et de livraison : la livraison aura lieu à l'adresse suivante :

**Université de Franche-Comté
Laboratoire Chrono Environnement
16, route de Gray
25000 Besançon CEDEX**

Caractéristiques principales :

Appel d'offres ouvert pour l'achat d'une salle blanche modulaire

Le marché est décomposé en 3 lots :

Lot n°1 Salle Blanche Modulaire

Lot n°2 Paillasses

Lot n°3 Postes de sécurité microbiologiques

Variantes : Les variantes sont autorisées.

Des précisions sur la teneur de ces variantes sont précisées dans le CCTP

Durée du marché :

L'ensemble du matériel devra être livré, installé et mis en service et les tests de conformités nécessaires effectués au plus tard le **20/06/2025** soit dans un délai de 5 mois à compter de la date de notification du marché transmis via la plateforme PLACE - <https://www.marches-publics.gouv.fr> (Avec Accusé de Réception)

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement direct sur le budget de l'Université. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures et après vérification du service fait.
- Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Lot n° 1 salle blanche modulaire

ORDRE DE PRIORITE	DEFINITION DES CRITERES	ELEMENTS D'APPRECIATION	% de pondération (TOTAL sur 100%)
1	Prix	- prix du matériel - coût de l'installation	30%
2	Qualité de la solution technique	- qualité de la conception (facilité de nettoyage, maintien de la propreté...) - confort des utilisateurs (niveau sonore, hauteur sous plafond...)	30%
3	Maintenance préventive et réparations	- délais d'intervention - disponibilité des pièces SAV - niveau de réparabilité (filtres et moteurs, panneau de contrôle) - facilité à réaliser la maintenance préventive (changements de filtres...)	20%
4	Délais d'installation	- Installation, contrôle et mise en service le plus rapidement possible (au plus tard le 20 juin 2025)	10%
5	Développement durable	- Limiter les nuisances du chantier notamment pour préserver au mieux la faune et la flore sur place (matériels lourds et volumineux à éviter...) - Gérer les déchets (collecte, tri, évacuation, traçabilité ...). - Assurer l'hygiène et la propreté du chantier au quotidien. - Consommation énergétique de la salle blanche modulaire. - Proposer des matériels et matériaux garantissant pour leur fabrication et leur transport la limitation des consommations d'énergie, d'eau et la pollution de l'environnement. - BGES de fabrication du matériel.	10%

Lot n°2 Paillasses

ORDRE DE PRIORITE	DEFINITION DES CRITERES	ELEMENTS D'APPRECIATION	% de pondération (TOTAL sur 100%)
1	Prix		70%
2	Garantie	- Durée de garantie - Disponibilité des pièces SAV	20%
3	Développement durable	- Proposer des matériels et matériaux garantissant pour leur fabrication et leur transport la limitation des consommations d'énergie, d'eau et la pollution de l'environnement. - BGES de fabrication du matériel.	10%

Lot n°3 Postes de sécurité microbiologiques (PSM)

ORDRE DE PRIORITE	DEFINITION DES CRITERES	ELEMENTS D'APPRECIATION	% de pondération (TOTAL sur 100%)
1	Prix	- prix du matériel - coût de l'installation	45%
2	Qualité du matériel	- Insonorité (nombre de dB en marche) - Confort d'utilisation - Facilité d'utilisation - Facilité de nettoyage	35%
3	Garantie	- Durée de garantie - Disponibilité des pièces SAV	10%
4	Développement durable	- Faible consommation électrique (en marche et en veille). - Proposer des matériels et matériaux garantissant pour leur fabrication et leur transport la limitation des consommations d'énergie, d'eau et la pollution de l'environnement. - BGES de fabrication du matériel.	10%

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert en application des articles: L2124-1, R2124-1, 2124-2-1°, R2161-2, R2161-5, du code de la commande publique, du code de la commande publique.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.
- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.
- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.
- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25000 BESANCON
Téléphone : 03.81.82.60.00
Greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date limite de réception des offres : Vendredi 15 novembre 2024 à 12h00 (heure de Paris)

Retrait des dossiers : à télécharger sur la plateforme PLACE www.marches-publics.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif ainsi que les documents peuvent être obtenus :

Mme Sylvie SIGNORET
Université de Franche-Comté - Service des marchés publics
1, rue Claude Goudimel - 25030 Besançon Cedex
Téléphone : 03.81.66.59.02
Courriel : service.marches@univ-fcomte.fr

Les offres doivent **obligatoirement être retournées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE** à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au 15/11/2024 avant 12h00.

Le profil acheteur PLACE permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.
Les candidats ont la possibilité de retirer directement le DCE dans sa totalité, poser des questions sur le DCE, répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **16/09/2024 modifié le 14/10/2024**